Saint-Chrysostome
TÉNACITÉ ET FERMETÉ

L'Info-Communautaire de SAINT-CHRYSOSTOME

Août 2020

450-826-3911 • www.mun-sc.ca

LA SOIRÉE CINÉMA DU 28 AOÛT

CINÉMA PLEIN AIR « GRATUIT »

PARC CÉCILE-ROCHEFORT
38, RUE DES PINS

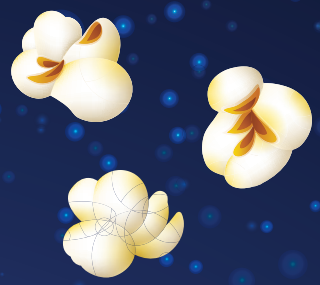

NOUS DEMANDONS AUX PARTICIPANTS DE RESPECTER LES CONSIGNES DE DISTANCIATION ENTRE CHAQUE FAMILLE.

APPORTEZ VOTRE CHAISE ET VOTRE COUVERTURE.

ARRIVÉE SUGGÉRÉE 19H00

EN CAS DE PLUIE, LA PROJECTION DU FILM SE FERA À LA SALLE COMMUNAUTAIRE 400, RANG ST-ANTOINE.

Donna Cormier
Travailleuse de milieu auprès des 50 ans et plus
Outreach worker seniors 50 and over
514.237.6118
itmav.hsl@gmail.com

Centre communautaire multiservices
Un coin chez-nous

450.826.4425
628, rue Notre-Dame
Saint-Chrysostome
Québec, J0S 1R0

Territoire du *Haut-Saint-Laurent* Territory

- Écoute
- Soutien
- Référence
- Accompagnement

- Listening
- Support
- Reference
- Accompaniment

itmav

TABLE DES MATIÈRES

NOUVELLES MUNICIPALES 2-4

SERVICE INCENDIE 5

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 6-7

Maire
Gilles Dagenais

Conseiller, district 1
Colette Jaquet

Conseiller, district 2
Marc Roy

Conseiller, district 3
Steve Laberge

Conseiller, district 4
Richard Beaudin

Conseiller, district 5
Mélissa St-Jean

Conseiller, district 6
Mario Henderson

Directrice générale
Céline Ouimet

Directrice générale adjointe
Claudine Beaudin

Trésorière
Linda Hébert

Adjointe administrative
Sandra Credali

Urbanisme/Inspecteur municipal
Sébastien Pelletier

Coordonnatrice des loisirs
Crystelle Laplante

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au jeudi :	8h30 -12h00
	13h00 -16h30
Vendredi :	8h30 -12h00

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 :

Les séances se déroulent au 400 rang St-Antoine. Le port du masque est obligatoire.

Mardi, le 8 septembre

Lundi, le 5 octobre

Lundi, le 2 novembre

Lundi, le 7 décembre

Le bureau municipal est ouvert

L'accès au bureau, à partir de maintenant, se fera par la porte principal et vous devez utiliser l'ascenseur. Le port du masque est obligatoire et vous devez respecter la distanciation sociale.

Horaire d'ouverture du lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 / 13:00 à 16h30
Horaire d'ouverture le vendredi : 8h30 à 12h00

Si vous souhaitez rencontré un des employés, personnellement, vous devez prendre un rendez-vous.

450-826-3911

Collectes spéciales 2020

- **Résidus domestiques dangereux** (RDD)*
- **Matériel et appareils électroniques et électriques**
- **Petits électroménagers et appareils réfrigérants** (100 lb/50 kg et moins)
- **Autres objets métalliques** (100 lb/50 kg et moins)

De 8 h 30 à 16 h

gratuit pour tous les citoyens de la MRC du Haut-Saint-Laurent

- **Samedi, 29 août 2020**
  Municipalité de Saint-Anicet
  5001, route 132 (garage municipal)
- **Samedi, 19 septembre 2020**
  Municipalité d'Ormstown
  9, rue Saint-Paul (écocentre)
- **Samedi, 10 octobre 2020**
  Municipalité de Très-Saint-Sacrement
  1180, route 203 (hôtel de ville)

*** Exemples de RDD :**

- Peinture à l'eau (latex), à l'huile (alkyde), à métal et antirouille, peinture automobile, teinture, vernis, laque, etc.;
- Tous les types d'aérosol;
- Tous les types d'huile usée, filtre à huile, antigel, lubrifiant, adhésif et colle, nettoyeur à frein, solvant et diluant, enduit, combustible (essence, hydrocarbure), essence minérale;
- Produits nettoyants, produits d'entretien (ammoniaque, eau de javel, chlore sec, poudre à récurer, peroxyde), produits contenant un acide;
- Pesticides, insecticides, herbicides, fongicides, algicides, engrais, produits vétérinaires;
- Bonbonnes de propane (tous les formats) / cartouches de butane;
- Ampoules fluocompactes, tubes fluorescents;
- Piles (rechargeables ou non);
- Batteries automobile;
- Thermomètres, briquets, dissolvant, décolorants, vernis à ongles, etc.

Pour la liste des produits acceptés ou des renseignements additionnels, visitez : www.mrchsl.com/services/gestion-des-matieres-residuelles/rdd.

MRC du HAUT-SAINT-LAURENT

Des doutes? Des questions? Communiquez avec Émilie Escafit au emilie.escafit@mrchsl.com ou 450 264 5411, poste 225.

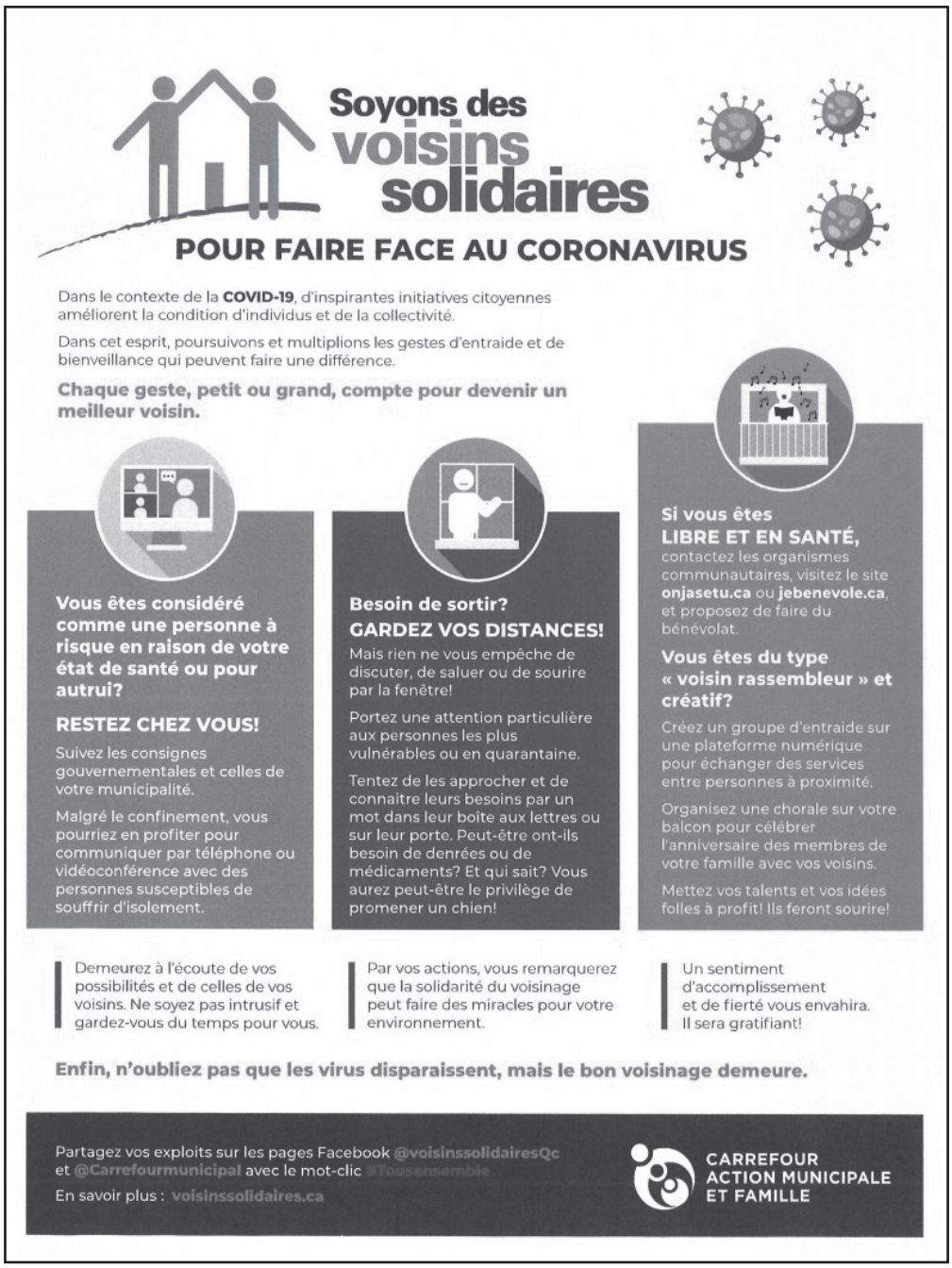

LUMIÈRE DE RUE

Vous apercevez une lumière de rue défectueuse, vous n'avez qu'à téléphoner au bureau municipal afin de nous informer de l'endroit où elle est située.

BÉNÉVOLE ?

La municipalité est à la recherche de bénévoles qui souhaiteraient s'impliquer dans l'aménagement paysager du gazebo (rotonde) au parc. Nous croyons que cet endroit manque d'amour et de couleurs. La municipalité s'engage à fournir le matériel nécessaire à l'embellissement.

Si vous avez un intérêt, veuillez contacter Crystelle Laplante au 450-826-3911 pour nous donner vos coordonnées.

Les entreprises électriques
MARIO DALLAIRE Ltée.
À votre service depuis 1984 !
(450) 826-4708
mariodallaire4708@hotmail.com
• Résidentiel
• Commercial
• Industriel

RÉCEPTION DE TOUT GENRE
Bourdeau TRAITEUR
Alexandre Usereau
Lyne Veronneau
508 Notre-Dame
St-Chrysostôme, Qc, J0S1R0
T. 450. 826. 0234
F. 450. 826. 4649
1. 800. 461. 4649
info@bourdeautraiteur.ca

synAgri
DEKALB
FERME C. ET R. BIGRAS INC.
REPRÉSENTANTS
Claude (450) 826-4518 (514) 895-6797
285, Rivière-Noire Saint-Chrysostome (Québec) J0S 1R0 (450) 826-3323
Roger (450) 826-0249 (514) 912-4614

CONSEILS DE JARDINAGE DU MOIS D'AOÛT

Le mois d'août est encore un mois de récolte des légumes : si vous partez en vacances, dites au voisin de récolter à votre place, en échange de quelques arrosages !

Semez choux de printemps, laitues d'hiver, mâches, navets d'automne, oignons blancs et radis.

Début août, vous pouvez encore semer des haricots, avec un petit risque si l'automne est précoce, en cas de gelée matinale. Il existe des variétés plus tardives, par exemple les variétés Dublette et Merveille d'Octobre.

Binez et buttez les haricots et tous les légumes qui en ont besoin. Un bon binage vaut deux arrosages.

Si vous faîtes des repiquages, mettez les jeunes légumes à l'ombre si nécessaire.

Au jardin d'agrément, enlevez les fleurs fanées, arrosez juste ce qu'il faut et taillez les plantes après leur floraison.

ÉCHOS DU CONSEIL

Voici un aperçu de certaines informations émises lors de la séance de juillet. Cela ne constitue pas un condensé du procès-verbal. Vous pourrez le lire en entier en visitant notre site Web (www.mun-sc.ca) Puisque la séance était à huis clos, il n'y a eu aucune période de question. La séance a été enregistrée.

◊ Monsieur Le Maire, Gilles Dagenais, a remercié la conseillère Mélissa St-Jean ainsi que tous les bénévoles qui ont organisé la parade musicale du 4 juillet dernier. Il souligne que l'événement fut très apprécié auprès de la population.

◊ Le directeur incendie, M. Paul Dagenais, informe les membres du conseil, qu'à la suite de son déménagement, M. Stéphane Miller a remis sa démission en tant que chef aux opérations. M. Dagenais mentionne que c'est une grande perte pour le service incendie. Monsieur Miller avait plus de 21 ans de service au sein de la brigade incendie. On le remercie pour ses bons services et lui souhaite bonne continuation.

◊ Suite à un appel d'offres publics pour la vidange de nos étangs municipaux avec différentes options, nous avons reçu 4 soumissionnaires. Suivant les recommandations de la firme SOLINOV inc., expert-conseil, le conseil a retenu l'option B-2, qui est le « pompage et la déshydratation par sacs filtrants, sans transport et disposition » avec la compagnie BOUCHARD & BLANCHETTE MARINE LTÉE au montant de 197 255.71 $, taxes incluses.

◊ La municipalité a aussi fait l'achat d'une faucheuse Kuhn GMD 24 neuve, largeur de travail 7'10" à 6 toupies au coût de 12 200 $, plus taxes chez LES ÉQUIPEMENTS COLPRON INC.;

◊ Considérant que nous voulons maintenir une réserve d'eau convenable en période de sécheresse, le conseil sera autorisé à émettre une interdiction d'arrosage pour tous les usagers du réseau d'aqueduc afin de maintenir une réserve d'eau à 70 %.

◊ Comme par les années passées, le conseil municipal a reconduit l'entente avec l'Ass. Hockey Mineur et le Club Patinage Artistique les « Jardins du Québec » afin d'apporter une aide financière de 45 $ par inscription aux jeunes de Saint- Chrysostome pour la saison 2020-2021.

◊ Le conseiller Mario Henderson a souligné quelques ambiguïtés dans la règlementation no. 085-2018-02 relativement aux constructions défendues sur le territoire et demande que la règlementation soit revue.

◊ La conseillère Mélissa St-Jean a demandé qu'une demande soit transmise au ministère des Transports afin que les traverses piétonnières sur la rue Notre-Dame (Route 209) soient repeintes dès que possible. On demande aussi de prévoir une traverse au coin des rues Saint-Thomas et au coin Saint-Léon.

◊ Attendu qu'en raison de la COVID-19 toutes les activités au niveau des loisirs et vie communautaire avaient été mise sur pause. Maintenant, avec les recommandations de la santé publique, les activités peuvent reprendre graduellement. Il a été convenu que notre coordonnatrice aux loisirs réintégre son poste. Vous pourrez donc la rejoindre sur les heures normales du bureau. On lui souhaite un bon retour au sein de l'équipe !

SECTION SERVICE INCENDIE :
LES FEUX EXTÉRIEURS

L'été bat son plein de même que les feux extérieurs. Pour que vos vacances et vos belles soirées de feux de camp ne tombent pas à l'eau, en cette saison particulièrement chaude, assurez-vous de respecter les quelques étapes qui suivent pour un feu sécuritaire et de vérifier si des restrictions de la ***SOPFEU***, de votre municipalité ou d'un camping sont en vigueur.

Surtout, gardez à distance les bonbonnes de gaz propane et autres combustibles.

Pour de belles vacances en toute sécurité, faites preuve de vigilance !

PERMIS DE FEU

Puisque nous devons suivre les recommandations émises par la ***SOPFEU***, toute personne qui souhaite obtenir un permis de brûlage, a l'obligation de communiquer avec l'hôtel de ville afin de connaître l'indice de feu. Des consignes vous seront émises pour l'émission du permis.

REMERCIEMENTS

Le service incendie aimerait remercier le chef aux opérations du service incendie de Saint-Chrysostome, Stéphane Miller, pour ces nombreuses années de service au sein de notre communauté. M. Miller a dû remettre sa démission suite à son déménagement. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ces futurs projets. Merci encore!

1. **PRÉPAREZ** un endroit dégagé sur un sol minéral ne contenant aucune matière combustible (feuilles, herbe ou autre).
2. **ALLUMEZ** un feu d'une dimension maximale de 1 mètre sur 1 mètre.
3. **SURVEILLEZ-LE** en tout temps et ayez toujours de l'eau à proximité.
4. **ÉTEIGNEZ-LE** en arrosant abondamment et en mélangeant les braises.
5. **VÉRIFIEZ** qu'il n'y a aucune source de chaleur en touchant les cendres.

PENSEZ À ENCOURAGER LES PRODUCTEURS D'ICI...

Tu ne te sens pas pleinement accomplis...

Tu aimerais pouvoir envisager de nouvelles aspirations professionnelles...

Expérimenter différentes avenues de carrières sans avoir à vivre le stress financier...

Le tout en étant accompagné par une équipe qualifiée pour t'aider, dont l'objectif principal est de t'amener à atteindre tes rêves!

Inscris-toi dès maintenant au projet " J'EMBARQUE! " avec l'organisme Une Affaire de Famille soit en appelant au 450.370.2769 ou en écrivant à l'adresse suivante: gabrielle.uaf@hotmail.com

UAF
UNE AFFAIRE DE FAMILLE

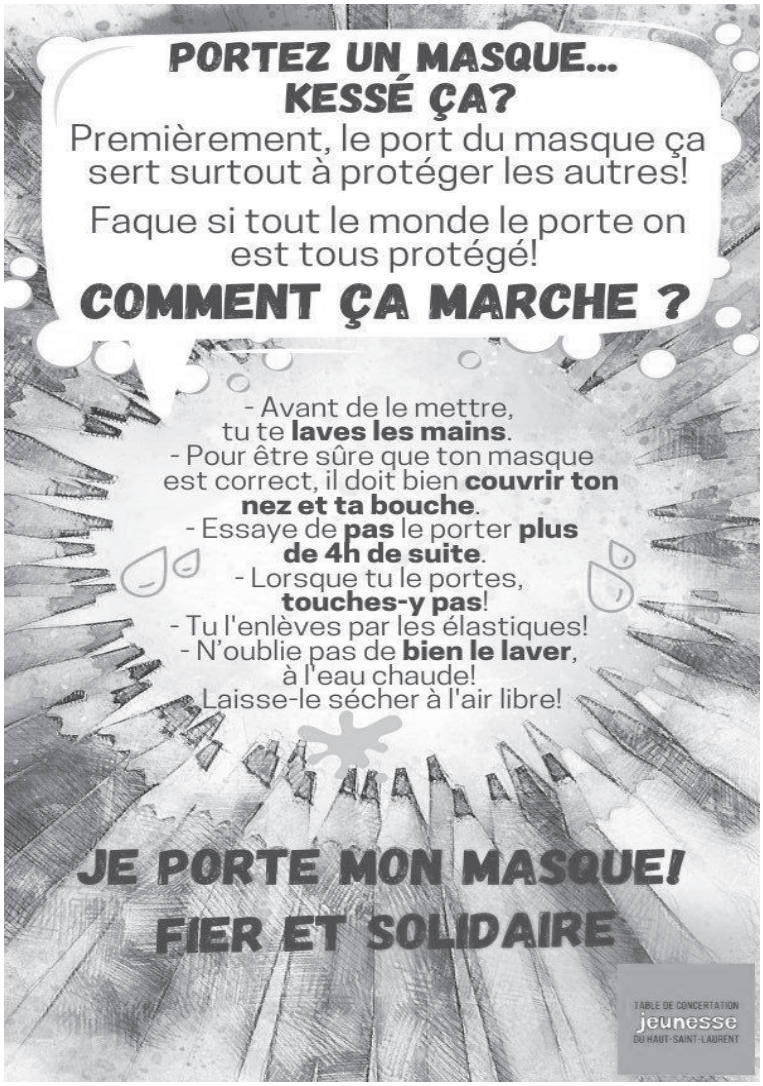

BOÎTE À SAVON

LE COMITÉ DU DERBY BOÎTE À SAVON A LE REGRET DE VOUS ANNONCER QUE LA COURSE PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE A DÛ ÊTRE ANNULÉE.

Centre communautaire multiservices
Un coin chez-nous

Malgré que les activités régulières telles que le Bingo, le Baseball poche, les dîners du vendredi, etc. n'ont pas encore repris au Centre communautaire Un coin chez-nous, nous tenons à vous informer que les repas roulants, le comptoir alimentaire, la friperie et l'intervenante ITMAV sont toujours en activité. De plus, le centre communautaire est ouvert aux personnes âgées, aux personnes vulnérables et aux familles avec de jeunes enfants lors des périodes de chaleurs extrêmes. Vous serez accueilli avec un rafraîchissement et une collation. Vous aurez aussi accès à une télévision dans notre salle climatisée. Au plaisir de vous voir bientôt !

Pour plus d'informations, contactez Molie ou Donna au 450-826-4425 ou écrivez-nous en privé sur la page Facebook « Centre communautaire Multi-services Un Coin Chez Nous ».

EXPO-CONCOURS PHOTO sous le thème

ÉTINCELLE

LES RÈGLEMENTS

1. Vous devez habiter sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent ou fréquenter une école sur son territoire. Les municipalités de la MRC sont : Dundee, Elgin, Franklin, Godmanchester, Havelock, Hinchinbrooke, Howick, Huntingdon, Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome, Sainte-Barbe et Très-Saint-Sacrement.

2. Vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la MRC au **www.mrchsl.com** sous les onglets développement et concours de photographie et **l'envoyer avant le 14 septembre 2020**, avec vos photos bien identifiées — maximum de trois par participant, au format approximatif de 8 po x 10 po, sans support rigide ni cadre. Vous devez joindre à votre envoi un CD contenant une copie numérique haute résolution de vos photos bien identifiées par leur titre.

3. Pour récupérer vos photos, vous devez joindre à votre envoi une enveloppe de retour affranchie. En raison du grand nombre de participants et pour faciliter la gestion de cette activité et des autres activités de la MRC, aucune photo ne pourra être récupérée en personne à nos bureaux.

4. Les photos doivent respecter **le thème "ÉTINCELLE".**

5. Notez bien que les photos seront exposées aux Galeries Ormstown du 26 septembre au 11 octobre 2020.

6. Le vote du public aura lieu pendant les Journées de la culture, soit le samedi 26 septembre 2020, de 10 h à 16 h, aux Galeries Ormstown.

7. Propriété intellectuelle : Les participants conserveront la propriété intellectuelle de leurs photographies. Cependant, en participant au concours, les photographes autorisent la MRC à publier les photographies reçues à des fins de communication, de promotion et d'exposition dans le cadre du concours, et ce, avec mention de l'auteur.

8. Toutes les précautions seront prises lors de la manipulation des photographies. Cependant, la MRC ne peut être tenue responsable des dommages ou pertes qui pourraient survenir lors de l'expo-concours.

Catégorie JEUNESSE

17 ans et moins

Prix du jury : 1er prix — 300,00 $
2e prix — 200,00 $
3e prix — 100,00 $
Gracieuseté de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent

Prix du public : 250,00 $ — Gracieuseté des Galeries Ormstown

Catégorie ADULTE

18 ans et plus

Prix du jury : 1er prix — 400,00 $
2e prix — 200,00 $
3e prix — 100,00 $
Gracieuseté de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Prix du public : 250,00 $ — Gracieuseté des Galeries Ormstown

Exposez vos photographies du 26 septembre au 11 octobre 2020

Les critères de sélection du jury sont :

- Le respect du thème — **ÉTINCELLE**
- L'originalité du sujet
- L'émotion suscitée
- La technique
- La composition et les couleurs

Envoyez vos photos à :

Concours de photographie
MRC du Haut-Saint-Laurent
10, rue King, bureau 400
Huntingdon (Québec) J0S 1H0

Présenté par :

MRC du HAUT-SAINT-LAURENT

En collaboration avec :

LES GALERIES ORMSTOWN

Desjardins